

5.a. ZONAGE

Planche globale au 1 / 7 500

PLU approuvé le 14/12/2017
Modification simplifiée n°1 du PLU approuvée le : 05/07/2021
Modification n°2 du PLU approuvée le : 26/06/2023



Légende :

- UA** Nom de zone

28 Emplacements réservés

Numéro d'ER

B10

B25 Eléments bâtis ou partie d'éléments bâtis à protéger
(au titre du L.151-19 du code de l'urbanisme)

P1 Espaces verts à protéger
(au titre de l'article L.151-23 du code de l'urbanisme)

Espaces Boisés Classés

Marges de recul

Canaux

Emprise constructible maximale

Terrains soumis au risque de ruissellement des eaux de pluie

Emprise du PPRI Rhône

Liste des emplacements réservés :

N°	Désignation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	Création parking	Commune	7795
2	Aménagement d'un espace tampon entre la zone agricole et la crèche/école maternelle (écran végétal contre phytosanitaires)	Commune	508
3	Parcours de découverte du patrimoine bâti - Tour de l'Hers	Commune	10813